

# Le marché suisse du travail: un modèle de réussite internationale

La Suisse affiche de très bons résultats depuis plusieurs décennies en matière de chômage. L'an passé n'a pas fait exception, puisque, avec un taux de 4,2%, elle n'était devancée en Europe que par la Norvège, où il était de 3,2%. Comment expliquer un aussi faible niveau de chômage?



En Suisse, les chômeurs retrouvent une situation relativement rapidement. Ceux qui n'y arrivent pas dans l'année sont peu nombreux en comparaison internationale.

Photo: Keystone

L'économie du marché du travail distingue diverses formes de chômage. En premier lieu, il faut différencier chômeurs d'équilibre et de déséquilibre. Le premier résulte d'une conjoncture équilibrée. Aussi appelée «socle de chômage» ou «chômage incompressible», cette grandeur, qui avoisine 3% en Suisse actuellement, ne se résorbe même pas en périodes de haute conjoncture et laisse supposer un équilibre durable. À l'inverse, le chômage de déséquilibre fluctue considérablement au gré des mouvements de la conjoncture. Les considérations qui suivent se limitent au chômage d'équilibre.

Ce dernier se divise à son tour en chômeurs structurel et frictionnel. Ces qualificatifs se réfèrent à ses causes. Le chômage structurel résulte de l'inadéquation entre les profils des demandeurs d'emploi et ceux des postes vacants, comme lorsque les employeurs cherchent des maçons et qu'il n'y a que des couvreurs parmi les chômeurs.

Quant au chômage frictionnel, il est la conséquence de l'opacité qui règne sur le marché de l'emploi: les chômeurs doivent d'abord trouver un poste qui leur convient,

ce qui prend du temps. En attendant, ils restent sans emploi.

## L'image déformée de la Suisse avant 1977

Pour identifier les raisons expliquant la variation du taux de chômage d'une nation à l'autre, il faut commencer par analyser son évolution dans les pays de l'OCDE depuis 1970. À quelques exceptions près, celui de la Suisse a toujours été inférieur à celui des autres groupes de pays.

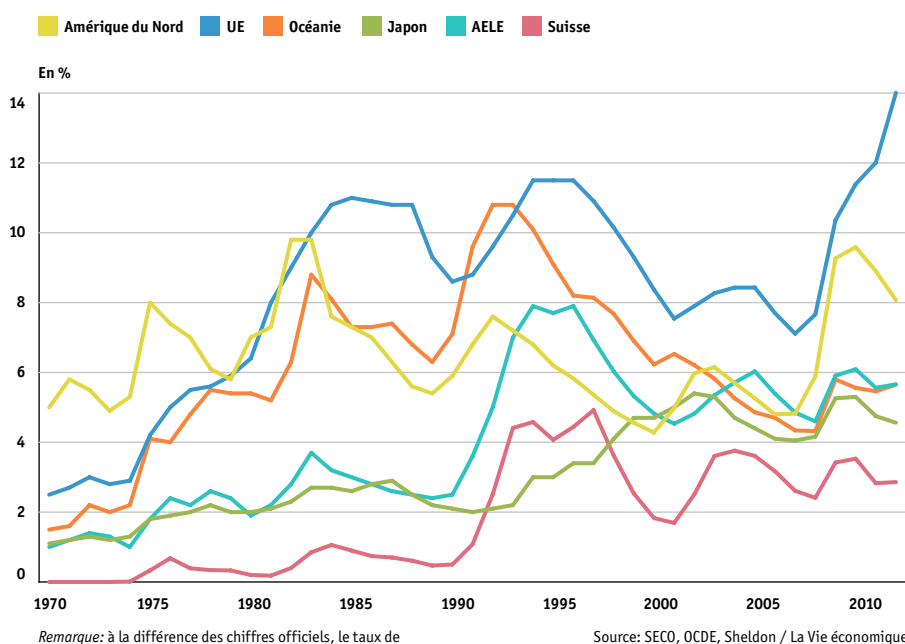
Ce tableau est toutefois faussé pour la Suisse des années septante: le taux de 1% indiqué dans le *graphique 1* ne provenait pas d'un taux d'activité élevé, mais de la statistique des chômeurs, établie sur la base du nombre de personnes inscrites dans les offices du travail. En réalité, un quart de million d'emplois, soit 8% des effectifs totaux, ont disparu au milieu de la décennie, à la suite de la première crise du pétrole. Un grand nombre de travailleurs étrangers n'étant pas établis en Suisse et l'assurance-chômage n'étant pas obligatoire, la statistique n'a pas enregistré ce phénomène. À cette date, seuls



**Pr George Sheldon**  
Professeur d'économie politique et chef de la Forschungsstelle für Arbeitsmarkt- und Industrieökonomik (FAI) à l'Institut d'études économiques (WWZ) de l'université de Bâle

Graphique 1

## Taux de chômage dans les pays de l'OCDE, 1970-2012

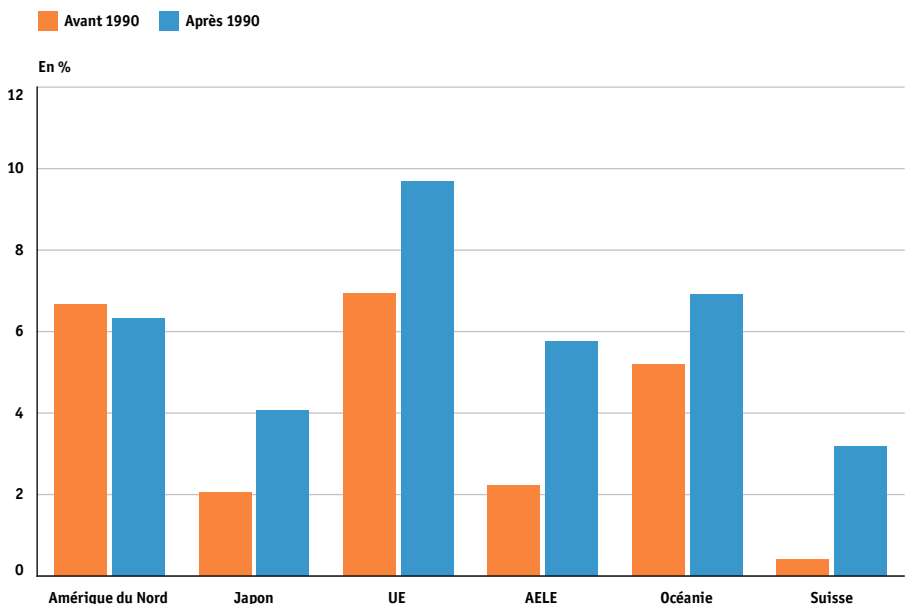


Remarque: à la différence des chiffres officiels, le taux de chômage suisse se réfère à l'évolution estimée de la population active, qui en forme le dénominateur. Amérique du Nord: Canada, États-Unis; UE: Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni; AELE: Autriche, Finlande, Norvège, Suède; Océanie: Australie, Nouvelle-Zélande.

Source: SECO, OCDE, Sheldon / La Vie économique

Graphique 2

## Taux de chômage moyen dans les pays de l'OCDE, avant et après 1990



Source: SECO, OCDE, Sheldon / La Vie économique

20% des actifs étaient assurés contre la perte de leur emploi. Pour cette raison, les étrangers licenciés ont été nombreux à regagner leur patrie, tandis que les chômeurs établis qui n'avaient pas droit à l'allocation ne s'inscrivaient pas à l'office du travail. Depuis 1977, l'assurance-chômage est obligatoire et une grande partie de la main-d'œuvre étrangère est établie dans notre pays, de sorte que tout phénomène de sous-emploi se reflète bien davantage dans la statistique du chômage.

## Guérir plutôt que prévenir

Le graphique 1 montre, par ailleurs, que les taux de chômage augmentent de façon pratiquement parallèle dans toutes les régions du monde. Ce constat vaut pour la première crise du pétrole au milieu des années septante, la deuxième au début des années quatre-vingt, la crise monétaire internationale du début des années nonante, l'éclatement de la bulle informatique après 2000 et la crise financière de 2008. La chute de l'emploi a affecté tous les pays dans la même mesure. La différence porte plutôt sur les phénomènes observés durant les phases de reprise. En Amérique du Nord et en Océanie, les taux ont retrouvé leur niveau d'origine, tandis qu'ils sont restés élevés dans les autres régions. Ainsi, le taux moyen en Amérique du Nord et en Océanie ne varie guère avant ou après 1990, tandis qu'il est nettement plus élevé après cette date dans les autres régions (voir graphique 2). Ces différences indiquent que le succès d'un pays dans la lutte contre le chômage ne réside pas dans sa capacité à empêcher l'apparition du phénomène, mais à le combattre une fois qu'il est apparu.

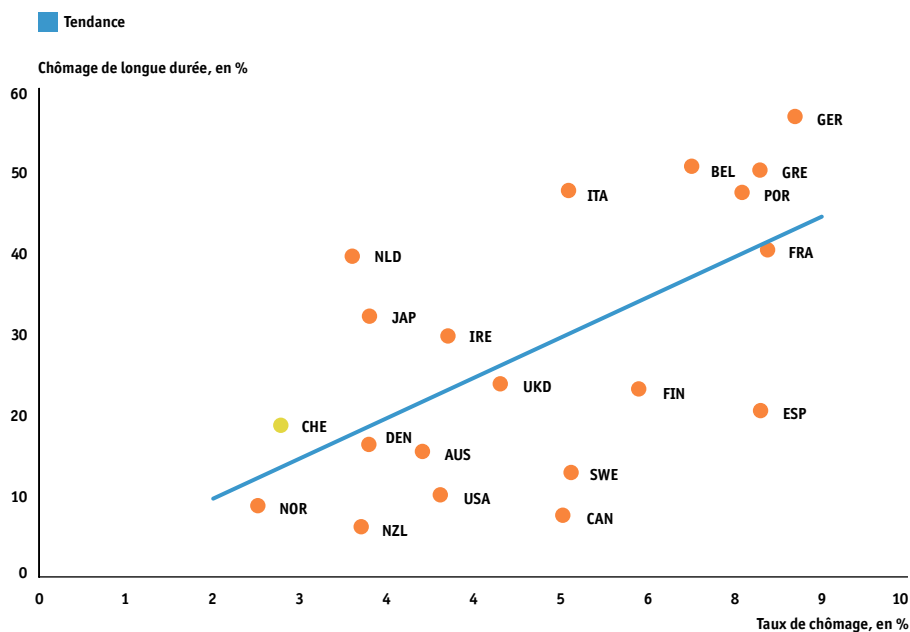
C'est également la conclusion du graphique 3 qui compare les taux de chômage des régions en question à leur proportion de chômeurs de longue durée en 2007. Est considérée comme telle toute personne à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an. En 2007, avant la crise financière, la plupart des pays traversaient une phase de haute conjoncture, ce qui n'empêchait pas le chômage d'être relativement élevé dans certains d'entre eux. Il en allait généralement de même pour le chômage de longue durée. Cette corrélation n'est pas obligatoire, car un chômage élevé a deux causes possibles: la destruction d'un grand nombre d'emplois et une longue durée d'inactivité. Le graphique 3 montre que c'est plutôt la seconde qui est déterminante.

## Facteurs explicatifs potentiels

Le chômage d'équilibre s'explique par des barrières structurelles ou informationnelles

Graphique 3

## Taux de chômage et chômage de longue durée dans les pays de l'OCDE, 2007



Source: SECO, OCDE, Sheldon / La Vie économique

sur le marché de l'emploi. On conçoit aisément que, pour expliquer les différences nationales observées, il faille cerner la capacité et la volonté des acteurs du marché du travail à surmonter ces barrières.

De nombreux facteurs peuvent influencer l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail. Jusqu'à maintenant, les études empiriques se sont concentrées sur:

- la générosité de l'assurance-chômage;
- le recours aux mesures du marché du travail (MMT), comme la reconversion ou le perfectionnement professionnel;
- la protection contre le licenciement;
- l'intensité de la concurrence sur les marchés des produits;
- la puissance et la rivalité des syndicats;
- le niveau des salaires minimaux;
- la charge fiscale individuelle (impôts et redevances).

L'effet des facteurs ci-dessus sur le niveau de chômage semble a priori clair: une assurance-chômage généreuse encourage les demandeurs d'emploi à faire durer leurs recherches; les MMT favorisent leur réinsertion; une protection stricte contre les licenciements décourage l'engagement de nouveaux salariés; des syndicats puissants protègent les emplois des actifs, au détriment des chômeurs; les salaires minimaux et les charges salariales élevées réduisent la demande de main-d'œuvre.

## Des liens complexes

Les interactions ne sont toutefois pas aussi claires, ni théoriquement, ni empiriquement. Dans une optique théorique, nous pouvons objecter aux conclusions ci-dessus qu'une assurance-chômage généreuse permet aux intéressés de trouver un poste correspondant à leurs qualifications, ce qui leur évite de perdre de nouveau leur emploi. Quant à la participation à une MMT, elle requiert un certain temps, qui serait peut-être mieux investi dans la recherche d'un emploi, compte tenu de la durée du chômage. Les interdictions de licencier agissent, elles, non sur le taux d'activité moyen, mais uniquement sur la volatilité de l'emploi. En fonction du modèle de négociation collective appliqué, des syndicats puissants peuvent exercer un effet positif, négatif ou même nul sur l'emploi. Dans des circonstances précises, des salaires minimaux peuvent même le favoriser. Les charges salariales grèvent le facteur de production le moins mobile et, par conséquent, le moins susceptible d'éviter les coûts ou de les transférer à d'autres facteurs de production, comme le capital ou l'employeur. Dans ce cas, elles n'influent nullement sur le niveau d'activité.

Les données empiriques ne confirment pas non plus une éventuelle influence négative des facteurs mentionnés sur l'emploi. Ainsi, l'assurance-chômage danoise compte parmi les plus généreuses au monde, alors que celle de l'Italie est relativement modeste. Or, le chômage est plus élevé dans notre voisin du Sud qu'au Danemark. Autre exemple: en France, moins de 10% des actifs sont syndiqués, contre pratiquement 100% en Suède. Or, le chômage est plus élevé dans le premier pays que dans le second.

## Des tendances économétriques

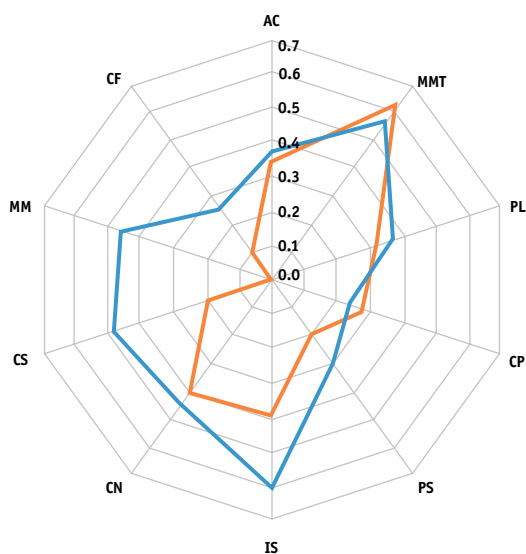
Toutefois, des comparaisons aussi élémentaires peuvent aboutir à des conclusions erronées, car elles ne tiennent pas compte des autres facteurs. Nous pouvons ainsi imaginer qu'un pays compense le haut niveau de ses allocations par un recours accru aux MMT, ce qui annule les effets pervers de la générosité de l'assurance-chômage. C'est pour éviter ces distorsions que l'on procède à des analyses de régression. Il s'agit d'études «panel» internationales qui examinent les effets des variations des facteurs explicatifs sur le chômage d'équilibre<sup>1</sup>.

Si les résultats ne sont pas uniformes, des tendances générales se dégagent néanmoins. Ainsi, il n'est pour ainsi dire pas prouvé que la puissance des syndicats ou la rigueur des dispositions contre le licenciement en-

Graphique 4

## Facteurs déterminants pour le chômage structurel

■ Suisse ■ Moyenne de l'OCDE



## Légende:

AC: assurance-chômage  
 MMT: mesures du marché du travail  
 PL: protection contre le licenciement  
 CP: concurrence sur le marché des produits  
 PS: puissance des organisations syndicales  
 IS: influence des syndicats sur les salaires  
 CN: niveau de centralisation dans les négociations salariales  
 CS: coordination des négociations salariales  
 MM: rapport entre le salaire minimal et le salaire médian  
 CF: charge fiscale individuelle (impôts et redevances)  
 Toutes les valeurs sont comprises entre 0 et 1.

Source: OCDE, Sheldon / La Vie économique

moins. Le même constat s'impose pour l'influence des MMT, de la durée du droit à l'indemnité journalière ou de la rivalité entre syndicats.

## Atouts et faiblesses de la Suisse

En dépit de ces réserves, il est intéressant d'analyser le faible taux de chômage en Suisse à la lumière des résultats obtenus. Le graphique 4 compare ainsi les données qui la concernent à la moyenne des pays de l'OCDE. Les conclusions des études de régression indiquent que, exception faite des MMT, la faiblesse des valeurs constatées exerce un effet bénéfique sur le chômage. Dans ce contexte, le graphique montre que la Suisse fait bonne figure pour presque tous les facteurs, en particulier pour les aspects syndicaux, l'absence d'un salaire minimal légal et la charge fiscale. La seule mauvaise note décernée à la Suisse concerne l'intensité de la concurrence sur les marchés des produits.

En guise de bilan, on constate que si la Suisse a un taux de chômage d'équilibre bas, c'est avant tout parce que la durée moyenne d'un épisode de chômage reste relativement courte et que les chômeurs retrouvent assez vite un emploi. Cette réussite est à porter au crédit des bonnes relations entre salariés et employeurs, de l'absence d'un salaire minimal et de la faible charge fiscale.

traînent une augmentation du chômage d'équilibre. En revanche, on peut affirmer que ce dernier baisse si les syndicats sont conciliants, si la durée du droit à l'indemnité journalière est relativement brève, si des MMT sont proposées et si la charge fiscale est faible. Les résultats concernant les effets des salaires minimaux manquent fortement d'uniformité, même si ces derniers semblent, a priori, surtout favoriser une hausse du chômage des jeunes. Quant à l'impact de la concurrence sur les marchés des produits, il n'a guère fait l'objet d'études. En théorie, les marchés monopolistiques devraient logiquement réduire l'emploi, car les prix peuvent être maintenus en diminuant l'offre de produits, soit la production de biens. C'est d'ailleurs ce que laissent penser les résultats obtenus jusqu'ici.

Les conclusions de ces études ne sont cependant pas infaillibles. D'une part, il est très difficile de quantifier la rigueur des dispositions contre le licenciement, l'intensité de la concurrence ou la rivalité entre syndicats. Or, des variables mal mesurées entraînent une distorsion des résultats vers zéro, soit l'absence d'impact. D'autre part, les régressions souffrent du phénomène de la causalité inversée. Aussi est-il difficile de savoir avec certitude si une faible charge fiscale induit une baisse du chômage ou si cette charge est faible parce que le chômage à financer est

1 Le chômage d'équilibre des pays est estimé à l'aide de moyennes pluriannuelles avant qu'une régression soit effectuée pour déterminer l'effet des facteurs explicatifs supposés. Les résultats de cette étude sont résumés dans les *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2006*.